

RCS : TARBES
Code greffe : 6502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00196
Numéro SIREN : 378 653 885
Nom ou dénomination : SOPIC INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2020 sous le numéro de dépôt 2077

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TARBES

6 RUE MARECHAL FOCH
65013 TARBES CEDEX
Tél05.62.51.77-77-Fax05.62.51.77.87
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

SOPIC - Service Juridique

5 cours Gambetta
65000 TARBES

V/REF :

N/REF : 90 B 196 / 2020-B-2077

Le greffier du tribunal de commerce de Tarbes certifie qu'il a reçu le 14/08/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2019.

Concernant la société

SOPIC INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée
5 Cours Gambetta
65000 Tarbes

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-2077 le 18/08/2020

R.C.S. TARBES 378 653 885 (90 B 196)

Fait à TARBES le 18/08/2020,

LE GREFFIER



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

14 AOUT 2020

2020/B/2077

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD

2020

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social	
SAS SOPIC INVESTISSEMENT 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES FRANCE		5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES	
SIRET 37865388500012		Ancienne adresse en cas de changement :	
Adresse du principal établissement :			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	4 723 419	Bénéfice imposable à 28 %	500 000	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%								
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	4 652 700				
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches								
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - territoire entrepreneur	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		<input type="text"/>		
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="text"/>					

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	<input type="checkbox"/>
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	<input type="checkbox"/>

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	<input type="text"/>
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	NUCLEO
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
Société à responsabilité limitée FID EXPERT 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES Tél : _____		Tél : _____	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :		Identité du déclarant :	
CGA <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	N° d'agrément CGA	Date : 28042020 Lieu : TARBES
		Qualité : président SAS MCP représentée par	
		Nom du signataire : M COUSIN Michel	

Garritano & Associates
Copy Centre

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2				
Adresse de l'entreprise 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
Numéro SIRET* 3 7 8 6 5 3 8 8 5 0 0 0 1 2		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le 13 11 22 20 19				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	550 600	550 600	
		Constructions AP	AQ	980 195	235 135	745 060
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU			
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	922 763	922 763	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	2 919 884		2 919 884
		Autres titres immobilisés BD	BE	336 210	132 795	203 414
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières * BH	BI			
	TOTAL (II) BJ		BK	5 709 652	367 930	5 341 721
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et fins BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	137 451		137 451
		Autres créances (3) BZ	CA	8 813 101		8 813 101
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	11 417 032	1 220 596	10 196 436
		Disponibilités CF	CG	14 100 734		14 100 734
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	CI				
	TOTAL (III) CJ	CK	34 468 318	1 220 596	33 247 722	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Écarts de conversion actif * (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	40 177 970	1 588 526	38 589 443	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	2 919 884	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2020

Désignation de l'entreprise		SAS SOPIC INVESTISSEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA		500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		50 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG		17 791 308	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		15 219 743	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK		484 451	
TOTAL (I)	DL		34 045 501		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV		2 787 237	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		86 816	
	Dettes fiscales et sociales	DY		1 612 458	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		57 431	
TOTAL (IV)	EC		4 543 942		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		38 589 443		
RENVois	(1). Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		4 535 373		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT Néant <input type="checkbox"/> *					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	biens *	FD	FE	FF	
	services*	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
				281 464	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*			GA
		Sur immobilisations			GB
		- dotations aux provisions			GC
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GD
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GE	
Autres charges (12)			GF		
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GG		
				212 284	
				34 418	
				32 985	
				1	
				279 689	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				1 776	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)			GP		
				7 289 173	
				29 248	
				473 341	
				2 599 095	
				799	
				820 982	
				11 212 638	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)			GU	
				1 353 392	
				1 018	
				493 533	
				1 847 943	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				9 364 695	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	
				12 286 355	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD2020

Désignation de l'entreprise SAS SOPIC INVESTISSEMENT		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 764 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 764 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	236 834
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	39 388
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	276 222
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 487 778
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 554 390
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	19 177 986
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 958 244
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	15 219 743
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC - PRIX DE VENTE DE TITRES DE PARTICIPATION		236 834	4 764 000
AMORTISSEMENT DEROGATOIRES		39 388	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT										Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	550 600	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	980 195	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 530 795	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	1 239 100	8V		8W	3 119 884		
Autres titres immobilisés					1P	339 335	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ	1 578 435	LR		LS	3 119 884		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	3 109 231	ØH		ØJ	3 119 884		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
						1		3		4		
						par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	550 600	LY	550 600	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	980 195	MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU
	Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF	
TOTAL III					IY		NG	1 530 795	NH		NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations					IØ		ØX	516 338	ØY	3 842 647	ØZ
	Autres titres immobilisés					I1		2B	3 125	2C	336 210	2D
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F		2G
	TOTAL IV					I3		NJ	519 463	NK	4 178 857	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	519 463	ØL	5 709 652	ØM	

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2020

Exercice N clos le 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 9 |

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise: SAS SOPIC INVESTISSEMENT

 Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2 - col.5 (5))
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	=
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD2020

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN							
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH							
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM	202 150	PN	32 985	PO		PQ	235 135						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY							
	Autres	PZ		QA		QB		QC							
immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG							
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK							
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO							
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL III		QU	202 150	QV	32 985	QW		QX	235 135						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	202 150	ØP	32 985	ØQ		ØR	235 135						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel									
Frais établissements	TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles	TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	39 388	R1		R2		R3		R4		R5		R6	39 388
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Inst. techniques mat. et outillage	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Autres	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2	39 388	X3		X4		X5		X6		X7		X8	39 388
Frais d'acquisition de titres de participations	TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	39 388	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	39 388
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		39 388		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		39 388	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise SAS SOPIC INVESTISSEMENT Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 445 063	TM 39 388	TN	TO 484 451
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 445 063	TS 39 388	TT	TU 484 451
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6 123 550	Ø7 132 795	Ø8 123 550	Ø9 132 795
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X 2 475 544	6Y 1 220 596	6Z 2 475 544	7A 1 220 596
TOTAL III	7B 2 599 095	TY 1 353 392	TZ 2 599 095	UA 1 353 392	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 3 044 158	UB 1 392 779	UC 2 599 095	UD 1 837 842	
	- d'exploitation	UE	UF		
Dont dotations et reprises	- financières	UG 1 353 392	UH 2 599 095		
	- exceptionnelles	UJ 39 388	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.					

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2020

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	2 919 884	UM	2 919 884	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	137 451	137 451		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée*) UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 091	2 091	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	4 607 010	4 607 010		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	4 204 000	4 204 000		
	Charges constatées d'avance		VS				
	TOTAUX			VT	11 870 436	VU	11 870 436
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	8 569		8 569		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	86 816	86 816			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	1 594 424	1 594 424		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	18 034	18 034		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	2 778 668	2 778 668			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	57 431	57 431			
TOTAUX			VY	4 543 942	VZ	4 535 373	8 569
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N, clos le : 31/12/2019			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
	à long terme		- imposées aux taux de 0 %							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme							
			- Plus-values soumises au régime des fusions							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	543 260		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
							TOTAL I			
							18 205 589			
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			- imposées au taux de 0 %							
			- imposées au taux de 19 %							
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
			- imputées sur les déficits antérieurs							
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts:		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	364 459		XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)										
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.									
	Majoration d'amortissement*									
	Abattement sur le bénéfice imposable*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 octies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 octies A)		L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 209C)		K3	Zone de reconstruction de la défense (44 tredecies)		PA
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)		ØV	Plan de emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quatuordecies)		XC
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			
		Créance dégagée par le report en arrière de déficit				ZI				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
							634 943			
							6 731			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
							Y2			

III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	XH	12 219 088
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	5 986 501	
	déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	5 261 539	XO
				724 962

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS SOPIC INVESTISSEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	724 962	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	724 962	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Origines		Affectations		ZB						
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB						
			- Autres réserves	ZD						
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 957 681	Dividendes	ZE	3 000 000					
Prélèvements sur les réserves	ØE	1 042 319	Autres répartitions	ZF						
			Report à nouveau	ZG						
TOTAL I	ØF	3 000 000	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	3 000 000					
RENSEIGNEMENTS DIVERS				Exercice N :						
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7		YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance				YT					
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8		XQ	34 437				
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	103 198				
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV					
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES		ST	74 648				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	212 284				
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	478				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS		9Z	33 940				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	34 418				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée				YY	46 110				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	2 091				
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*				ØB					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*				ØS					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%				
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-01) (si oui cocher 1 sinon 0) ZR 1					
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG					
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*						Valeur d'origine*		Valeur nette réévaluée*		Amortissements pratiqués en franchise d'impôt		Autres amortissements*		Valeur résiduelle	
①						②		③		④		⑤		⑥	
I - Immobilisations *	1	titres	01012005			236 834								236 834	
	2														
	3														
	4														
	5														
	6														
	7														
	8														
	9														
	10														
	11														
	12														
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES						Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *									
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value		Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)							
⑦		⑧			⑨	19%	15 % ou 12,8 %		0%	⑩					
I - Immobilisations *	1	4 764 000	4 527 166					4 527 166							
	2														
	3														
	4														
	5														
	6														
	7														
	8														
	9														
	10														
	11														
	12														
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+											
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+											
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+											
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+											
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						(123 550)							
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						132 795							
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						1 984							
CADRE A = plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑪								4 538 395							
CADRE B = plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑫					(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)							
CADRE C = autres plus-values taxable à 19% ⑬															

Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT Néant *

<p>❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés</p> <p>❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu</p>	<p>Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %</p> <p>Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)</p> <p>Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)</p>
--	--

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT				Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 31122019		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>			
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel : *				YP			
dont apprentis				YF			
dont handicapés				YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	281 464		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT			
TOTAL 1				OX	281 464		
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE			
Subventions d'exploitation reçues				OF			
Variation positive des stocks				OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT			
TOTAL 2				OM			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats				ON	104		
Variation négative des stocks				OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	212 179		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	1		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY			
TOTAL 3				OJ	212 285		
IV - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	69 179	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				ACA	69 179		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case				EV	<input checked="" type="checkbox"/>		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	281 464		
Effectifs au sens de la CVAE *				EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX			
Période de référence		GY	du	01012019	GZ	au	31122019
Date de cessation				HR			

© Sage

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2020

N° de dépôt

[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1 2 (1)

Néant [] *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 3 7 8 6 5 3 8 8 5 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SOPIC INVESTISSEMENT

ADRESSE (voie) 5 COURS GAMBETTA

CODE POSTAL 65000 VILLE TARBES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 6 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 50000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique M Dénomination FINANCIERE DE MARS

N° SIREN (si société établie en France) 3 4 1 5 2 0 3 7 7 % de détention 14,2 Nb de parts ou actions 7100

Adresse : N° 24 Voie RUE HENRI HEINE

Code Postal 75016 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SC Dénomination MCP

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 4 3 3 5 3 3 5 % de détention 28,6 Nb de parts ou actions 14300

Adresse : N° 5 Voie COURS GAMBETTA

Code Postal 65000 Commune TARBES Pays FR

Forme juridique ERL Dénomination NLP

N° SIREN (si société établie en France) 5 1 3 0 8 0 6 0 6 % de détention 14,2 Nb de parts ou actions 7100

Adresse : N° 5 Voie COURS GAMBETTA

Code Postal 65000 Commune TARBES Pays FR

Forme juridique ERL Dénomination RLP

N° SIREN (si société établie en France) 5 1 3 0 8 0 8 4 6 % de détention 14,2 Nb de parts ou actions 7100

Adresse : N° 5 Voie COURS GAMBETTA

Code Postal 65000 Commune TARBES Pays FR

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise SAS SOPIC INVESTISSEMENT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :					
Forme juridique	SC	Dénomination	COFIM		
N° SIREN (si société établie en France)	350037164	% de détention	28,6	Nb de parts ou actions	14300
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA		
	Code Postal 65000	Commune	TARBES	Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

 1 / 2 (1)Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 3 7 8 6 5 3 8 8 5 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SOPIC INVESTISSEMENT

ADRESSE (voie) 5 COURS GAMBETTA

CODE POSTAL 65000 VILLE TARBES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 12

Forme juridique	SRL	Dénomination	DE L'AGORA	N° SIREN (si société établie en France)	4 3 2 0 0 4 8 4 4	% de détention	41		
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES	Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	DE L'OISE PIERRE	N° SIREN (si société établie en France)	4 3 2 0 0 5 9 5 7	% de détention	57		
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	PAU HAMEAU	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 1 8 3 4 6 4 4	% de détention	75		
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES	Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	SOPIC NORD INVESTISSEMENT	N° SIREN (si société établie en France)	4 3 7 7 3 1 2 4 3	% de détention	20,4		
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	TREBAIL	N° SIREN (si société établie en France)	4 8 1 7 1 7 0 8 0	% de détention	50,9		
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	BRICOPIERRE	N° SIREN (si société établie en France)	4 5 1 0 8 6 4 8 2	% de détention	50,9		
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES	Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	SOPIC NORD IMMO	N° SIREN (si société établie en France)	4 8 8 6 8 5 4 4 7	% de détention	40,8		
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES	Pays	FR
Forme juridique	SA	Dénomination	SOPIC	N° SIREN (si société établie en France)	3 2 8 7 6 8 5 4 4	% de détention	52,13		
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES	Pays	FR

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Extension 1

N° 2059-G-SD

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Forme juridique	SCI	Dénomination	REST HENIN
N° SIREN (si société établie en France)	444204978	% de détention	50,9
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
Pays			
Forme juridique	SCI	Dénomination	CORINA
N° SIREN (si société établie en France)	788670073	% de détention	67,5
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
Pays	FR		
Forme juridique	SC	Dénomination	SOPIC FINANCES
N° SIREN (si société établie en France)	827691735	% de détention	67,11
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
Pays	FR		
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2020)

Si déposé néant, cochez la case

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	3 000 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	18 000		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	2 982 000		
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)		3 000 000	
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
<ul style="list-style-type: none"> - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
		1	2	3	4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
					5	6	7	8	
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLТ réalisée au cours de l'exercice				
					MVLТ restant à reporter				

**DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES
SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION
D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE 01012019 ET CLOS LE 31122019

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)	
<i>ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.</i>	
Adresse de la direction	Ancienne adresse en cas de changement
Société anonyme SAS SOPIC INVESTISSEMENT 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES	

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A	, le 28/04/2020
Signature,	
Nom et qualité du signataire	

S.O.P.I.C. INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 000 euros
Siège Social : 5, cours Gambetta - 65000 Tarbes
R.C.S. Tarbes : 378 653 885

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2020**

**AFFECTATION DU RESULTAT CLOS
LE 31 DECEMBRE 2019**

Copie certifiée
conforme à l'original



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2019 s'élevant à 15 219 743 euros de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice 15 219 743 euros

- Auquel s'ajoute les autres réserves 17 791 308 euros

formant un bénéfice distribuable 33 011 051 euros

A titre de dividendes aux actionnaires - 3 000 000 euros
soit 60 euros pour chacune des 50 000 actions
composant le capital social

Paiement immédiat des dividendes au jour de l'assemblée générale
avec inscription aux comptes courants des associés

Nouveau solde des autres réserves 30 011 051 euros

Nous vous rappelons, en outre, qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants:

Exercice 2016	Dividendes 4 000 000 €	Abattement 40 % (personnes physiques) : 0 €	Sans abattement (personnes morales) : 4 000 000 € Soit 80 € par action
Exercice 2017	Dividendes 0 €	Abattement 40 % (personnes physiques) : 0 €	Sans abattement (personnes morales) : 0 €
Exercice 2018	Dividendes 3 000 000 €	personnes physiques Prélèvement forfaitaire unique de 30% : 18 000 euros avant imposition à 30%	Sans abattement (personnes morales) : 2 982 000 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
LE PRESIDENT



SOPIC INVESTISSEMENT SAS

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes
Commissaire aux Comptes

Pau Cité Multimédia
4 rue Thomas Edison - BP 7501
64075 PAU Cedex

Franck Enjument

Commissaire aux Comptes
ZI de Berlanne
Rue de l'Ayguelongue
64160 MORLAAS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Aux Associés
SOPIC INVESTISSEMENT SAS
5 cours Gambetta
65000 TARBES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOPIC INVESTISSEMENT SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 11 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant les effets de la crise liée au Covid-19 sur l'activité de la société.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 11 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

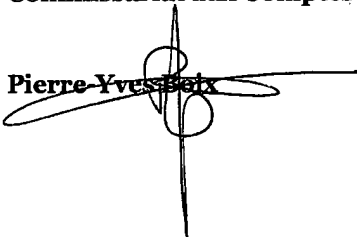
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Pau et Morlèas, le 24 juin 2020

Les commissaires aux comptes

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes


Pierre-Yves Bets

Franck Enjument



Bilan Actif

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	550 600		550 600	550 600
Constructions	980 195	235 135	745 060	778 045
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 530 795	235 135	1 295 660	1 328 645
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	922 763		922 763	959 597
Créances rattachées à des participations	2 919 884		2 919 884	279 503
Autres titres immobilisés	336 210	132 795	203 414	215 784
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	4 178 857	132 795	4 046 061	1 454 885
ACTIF IMMOBILISÉ	5 709 652	367 930	5 341 721	2 783 530

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	137 451		137 451	117 920
Autres créances	8 813 101		8 813 101	3 869 334
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	8 950 552		8 950 552	3 987 254
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	11 417 032	1 220 596	10 196 436	14 369 713
Disponibilités	14 100 734		14 100 734	867 757
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	25 517 766	1 220 596	24 297 170	15 237 470
ACTIF CIRCULANT	34 468 318	1 220 596	33 247 722	19 224 724

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	40 177 970	1 588 526	38 589 443	22 008 254
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 28/05/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	17 791 308	18 833 627
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	15 219 743	1 957 681
TOTAL situation nette :	33 561 051	21 341 308
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	484 451	445 063
CAPITAUX PROPRES	34 045 501	21 786 371
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 787 237	9 554
TOTAL dettes financières :	2 787 237	9 554
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 816	80 472
Dettes fiscales et sociales	1 612 458	75 622
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	1 699 274	156 093
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	57 431	56 236
DETTES	4 543 942	221 883
TOTAL GÉNÉRAL	38 589 443	22 008 254

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 28/05/20
Devise d'édition EURO

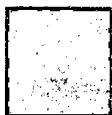
RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	281 464		281 464	266 714
Chiffres d'affaires nets	281 464		281 464	266 714
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			0	0
PRODUITS D'EXPLOITATION			281 464	266 714
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			212 284	248 317
TOTAL charges externes :			212 284	248 317
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			34 418	34 215
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			32 985	32 985
TOTAL dotations d'exploitation :			32 985	32 985
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1	1
CHARGES D'EXPLOITATION			279 689	315 518
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 776	(48 804)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle de la période du 01/01/19 au 31/12/19
 du Commissaire aux Comptes Edition du 28/05/20
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 776	(48 804)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	2 919 884	279 503
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	7 289 173	2 424 894
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	29 248	11 162
Autres intérêts et produits assimilés	473 341	483 972
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 599 095	1 428 503
Différences positives de change	799	6 741
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	820 982	359 821
	11 212 638	4 715 093
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 353 392	2 599 095
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	1 018	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	493 533	299 595
	1 847 943	2 898 690
RÉSULTAT FINANCIER	9 364 695	1 816 403
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	12 286 355	2 047 102
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 764 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	4 764 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		10 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	236 834	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	39 388	39 388
	276 222	49 388
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 487 778	(49 388)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 554 390	40 034
TOTAL DES PRODUITS	19 177 986	5 261 311
TOTAL DES CHARGES	3 958 244	3 303 630
BÉNÉFICE OU PERTE	15 219 742	1 957 681



Annexe

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - Indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 (Règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements ont été calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens et suivant le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- Constructions 10 et 50 ans

b) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations, prêts, dépôts et cautionnements versés.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir (conformément au PCG, art. 221-3 du code de commerce). Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La quote-part de résultat acquis auprès des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu et non encore perçu a été comptabilisée dans les comptes 268 ou 178.

La remontée des résultats de ces sociétés émane selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

Des parts de FCPR sont comptabilisées pour 336 K€ conformément au PCG. La valeur d'entrée est égale au coût d'acquisition. Une dépréciation est réalisée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur historique.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Valeur Mobilière de Placement

Les valeurs mobilières de placements sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition historique hors frais et taxes. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation, dans le cas où la valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence à un cours de bourse ou à la valeur de la part est inférieure au coût d'acquisition.

e) Provision pour risques et Charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

f) Prise en compte des opérations faites en communs :

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655.

Les résultats des SNC et des SCI clôturant le 31/12 : ces sociétés disposent dans leur statut d'une clause de remontée automatique des résultats ; ce sont les résultats de l'année en-cours qui remontent dans les comptes de la sociétés.

g) Faits marquants de l'exercice :

Certaines filiales de la société SOPIC INVESTISSEMENT ont procédé sur l'exercice à des cessions d'actifs pour un montant total de 16 343K€.

Les quotes parts de résultats ont été comptabilisées dans SOPIC INVESTISSEMENT à hauteur de 2 920K€.

h) Evènements postérieurs à la clôture :

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers 2020. La société, compte tenue du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Etat libre

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 28/05/20
Devise d'édition EURO

**Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

Le montant des honoraires 2019 de commissariat aux comptes s'élève à 10 080€ TTC pour le cabinet PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes et 10 080€ TTC pour Franck ENJUMET.

Immobilisations

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 28/05/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	550 600		
Constructions sur sol propre	980 195		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 530 795		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	1 239 100		3 119 884
Autres titres immobilisés	339 335		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	1 578 435		3 119 884
TOTAL GÉNÉRAL	3 109 231		3 119 884

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			550 600	
Constructions sur sol propre			980 195	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			1 530 795	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		516 338	3 842 647	
Autres titres immobilisés		3 125	336 210	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		519 463	4 178 857	
TOTAL GÉNÉRAL		519 463	5 709 652	

Amortissements

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 28/05/20

Devise d'édition EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	202 150	32 985		235 135
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	202 150	32 985		235 135
TOTAL GÉNÉRAL	202 150	32 985		235 135

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	32 985		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	32 985		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	32 985		

Amortissements (suite)

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

**Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 28/05/20
Devise d'édition EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :	39 388	
Frais d'acquisition de titres de participations		
	39 388	

TOTAL GÉNÉRAL	39 388
----------------------	---------------

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 28/05/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	445 063	39 388		484 451
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	445 063	39 388		484 451

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUÉS ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	123 550	132 795	123 550	132 795
	2 475 544	1 220 596	2 475 544	1 220 596
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	2 599 095	1 353 392	2 599 095	1 353 392

TOTAL GÉNÉRAL	3 044 158	1 392 779	2 599 095	1 837 842
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 28/05/20
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	2 919 884	2 919 884	
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	2 919 884	2 919 884	
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	137 451	137 451	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	2 091	2 091	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	4 607 010	4 607 010	
Débiteurs divers	4 204 000	4 204 000	
TOTAL de l'actif circulant :	8 950 552	8 950 552	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL	11 870 436	11 870 436	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	8 569		8 569	
Fournisseurs et comptes rattachés	86 816	86 816		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices	1 594 424	1 594 424		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 034	18 034		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 778 668	2 778 668		
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	57 431	57 431		
TOTAL GÉNÉRAL	4 543 942	4 535 373	8 569	

Charges à Payer

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du
Edition du
Devise d'édition

01/01/19 au 31/12/19
28/05/20
EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	66 500
TOTAL	66 500

Produits à Recevoir
SAS SOPIC INVESTISSEMENT

**Document soumis au contrôle
 du Commissaire aux Comptes**

Période du 01/01/19 au 31/12/19
 Edition du 28/05/20
 Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTÉS SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	2 919 884
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	26 906
TOTAL	2 946 790

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 28/05/20

Devise d'édition EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		57 431
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
	TOTAL	57 431

Composition du Capital Social

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 28/05/20
Devise d'édition EURO

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	50000	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	50000	10

La variation des capitaux propres entre l'année N et N-1 correspond à la distribution de dividendes pour un montant de 3 000 000€.

Tableau de variation des capitaux propres

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/19 au 31/12/19
 Edition du 28/05/20
 Devise d'édition EURO

Document soumis au Conseil d'administration
 du Commissaire aux Comptes

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	500 000			500 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	50 000			50 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	18 833 627		1 042 319	17 791 308
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	1 957 681	15 219 743	1 957 681	15 219 743
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	445 063	39 388		484 451
TOTAL	21 786 371	15 259 131	3 000 000	34 045 501

Engagements Financiers

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 28/05/20

**Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus : NEANT	
Avals et cautions : NEANT	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités : NEANT	
<u>Autres engagements donnés :</u>	
- Engagement de non cession de parts : SARL DE L'AGORA	

TOTAL

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
<u>Autres engagements recus :</u>	

TOTAL

EXERCICE	01/01/2019			31/12/2019		
	VB Comptable	VNC	Valeur estimative	VB Comptable	VNC	Valeur estimative
Décomposition de la valeur estimative						
Fraction du portefeuille évaluées :						
- Au coût de revient						
- Au cours de bourse						
- D'après la situation nette	339 335	215 784	296 497	336 210	203 415	289 735
- D'après la situation nette réestimée						
- D'après une valeur de rendement ou de rentabilité						
- D'après d'autres méthodes						
Valeur estimative du portefeuille	339 335	215 784	296 497	336 210	203 415	289 735

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 28/05/20
Devise d'édition EURO

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ		Montant
Locations		224 943
Refacturations intra-groupe		56 521
TOTAL		281 464

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE		Montant
FRANCE		281 464
TOTAL		281 464

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 28/05/20
Devise d'édition EURO

**Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	12 286 355	1 143 456
Résultat exceptionnel (hors participation)	4 487 778	417 665
Résultat comptable (hors participation)	16 774 133	1 561 121

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/19 au 31/12/19
 Edition du 28/05/20
 Devise d'édition EURO

*Document soumis au contrôle
 du Commissaire aux Comptes*

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Dividendes	7 289 173	761100
Intérêts des comptes courants	29 248	762100
Revenus des VMP	376 679	764000-764150
Gain de change	799	766000
Produits sur cessions de VMP	820 982	767200
Autres produits financiers	96 662	768000-768800
Reprises sur provisions financières	2 599 095	786600
TOTAL	11 212 638	

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Perte de change	1 018	666000
Charges nettes sur cessions VMP	493 533	667100
Dotations aux dépréciations des éléments financiers	1 353 392	686600
TOTAL	1 847 943	

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/19 au 31/12/19
 Edition du 28/05/20
 Devise d'édition EURO

**Document soumis au contrôle
 du Commissaire aux Comptes**

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Cessions titres de participation	4 764 000	775600

TOTAL	4 764 000	
--------------	------------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
VNC Titres de participation	236 834	675600
Amortissement dérogatoire	39 388	687250

TOTAL	276 222	
--------------	----------------	--

Liste des Filiales et Participations
SOPIC INVESTISSEMENT SAS

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/18 au 31/12/18

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (Plus de 50% du capital détenu)				
SAS SOPIC	587 568	25 018 847	52,13%	8 677 552
SARL DE L'OISE PIERRE	8 000	5 681	57,00%	911 636
SC SOPIC FINANCES	2 432	8 280 502	67,11%	6 963 867
SCI BRICOPIERRE	1 000	4 034 101	50,90%	4 034 101
SCI CORINA	1 000	102 534	67,50%	102 534
SCI PAU HAMEAU	1 000	95 157	75,00%	95 157
SCI REST HENIN	1 000	1 007 005	50,90%	1 007 005
SCI TREBAIL	1 000	414 813	50,90%	414 813
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)				
SARL DE L'AGORA	8 000	2 281 128	41,00%	402 596
SARL SOPIC NORD IMMO	8 000	38 353	40,80%	623 849
SARL SOPIC NORD INVESTISSEMENT	8 000	8 130 788	20,40%	18 246 960
SAS HA2	1 000 003		20,00%	